

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2024



Compte-rendu

L'an deux mil vingt quatre, le 23 mars, à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 15 mars 2024

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Thierry MERRAND, Françoise HAMEURY, Françoise CABIOCH-LE GALL, Manine LE GOFF, Françoise LE MITOUARD, Efflam MAHE, Yann BRIAND, Philippe POHAREC, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Théophile PAIMPARAY.

Etaient absents Réjane LOUIN Pouvoir à Françoise HAMEURY

Secrétaire de séance : Estelle FORGET

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2024-11	Compte Administratif 2023 - Commune	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Général Commune pour l'année 2023.	Adopté par 12 voix pour et 2 abstentions.
2024-12	Compte Administratif 2023 - Camping	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Camping pour l'année 2023.	Adopté par 14 voix pour
2024-13	Compte Administratif 2023 – Port Mouillages	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Port-Mouillages pour l'année 2023.	Adopté par 14 voix pour
2024-14	Compte Administratif 2023 – Développement	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Développement pour l'année 2023.	Adopté par 14 voix pour
2024-15	Compte Administratif 2023 – Ar Presbital	Approuver les résultats du compte administratif du Budget Ar Presbital pour l'année 2023.	Adopté par 14 voix pour
2024-16	Compte de gestion – Budget Commune	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2023 du Budget Commune et le Compte de Gestion 2023 du Budget Commune.	Adopté à l'unanimité

2024-17	Compte de gestion – Budget Camping	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2023 du Budget Camping et le Compte de Gestion 2023 du Budget Camping.	Adopté à l'unanimité
2024-18	Compte de gestion – Budget Port-Mouillages	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2023 du Budget Port-Mouillages et le Compte de Gestion 2023 du Budget Port-Mouillages.	Adopté à l'unanimité
2024-19	Compte de gestion – Budget Développement	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2023 du Budget Développement et le Compte de Gestion 2023 du Budget Développement.	Adopté à l'unanimité
2024-20	Compte de gestion – Budget Ar Presbital	Constater l'exactitude et la similitude des écritures entre le compte administratif 2023 du Budget Ar Presbital et le Compte de Gestion 2023 du Budget Ar Presbital.	Adopté à l'unanimité
2024-21	Affectation des résultats 2023 – Budget Commune	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2024 Commune soit : - la somme de 500.000,00 € à l'article 1068, en section d'investissement, du Budget Primitif 2024, - la somme de 40.014,79 € à l'article 002 de la section de fonctionnement en recettes, au Budget Primitif 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-22	Affectation des résultats 2023 – Budget Camping	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2024 Camping soit : - la somme de 100.000,00 € à l'article 1068, en section d'investissement, du Budget Primitif 2024, - la somme de 36.943,48 € à l'article 002 de la section de fonctionnement en recettes, au Budget Primitif 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-23	Affectation des résultats 2023 – Budget Port-Mouillages	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2024 Port-Mouillages soit : - la somme de 15.915,37 € à l'article 002 de la section de fonctionnement en recettes, au Budget Primitif 2024.	Adopté à l'unanimité

2024-24	Affectation des résultats 2023 – Budget Développement	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2024 Développement soit : - la somme de 18.315,03 € à l'article 1068 de la section d'investissement en recettes, au Budget Primitif 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-25	Affectation des résultats 2023 – Budget Ar Presbital	Approuver les affectations de résultats proposées au Budget Primitif 2024 Ar Presbital soit : - la somme de 46.739,31 € à l'article 002 de la section de fonctionnement en dépenses, au Budget Primitif 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-26	Fiscalité locale 2024 – Vote des taux d'imposition	Fixer les taux d'imposition 2024 : - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,68 % - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 39,51 % - Taxe d'habitation : 13,78 %	Adopté par 12 voix pour et 3 voix contre
2024-27	Budget Commune – Approbation du Budget Primitif 2024	Approuver le Budget Primitif 2024 arrêté comme suit : - La section de fonctionnement s'équilibre à 2.227.649,79 € - La section d'investissement s'équilibre à 2.318.773,47 €	Adopté par 13 voix pour et 2 abstentions
2024-28	Budget Camping – Approbation du Budget Primitif 2024	Approuver le Budget Primitif 2024 arrêté comme suit : - La section de fonctionnement s'équilibre à 823.525,00 € - La section d'investissement s'équilibre à 443.778,66 €	Adopté à l'unanimité
2024-29	Budget Port-Mouillages – Approbation du Budget Primitif 2024	Approuver le Budget Primitif 2024 arrêté comme suit : - La section de fonctionnement s'équilibre à 81.915,37 € - La section d'investissement s'équilibre à 157.515,40 €	Adopté à l'unanimité
2024-30	Budget Développement – Approbation du Budget Primitif 2024	Approuver le Budget Primitif 2024 arrêté comme suit : - La section de fonctionnement s'équilibre à 64.565,36 € - La section d'investissement s'équilibre à 582.662,66 €	Adopté à l'unanimité
2024-31	Budget Ar Presbital – Approbation du Budget Primitif 2024	Approuver le Budget Primitif 2024 arrêté comme suit : - La section de fonctionnement s'équilibre à 199.502,86 € - La section d'investissement s'équilibre à 38.949,46 €	Adopté à l'unanimité

2024-32	Durée des amortissements en M 57	- Décider de fixer les durées d'amortissement par catégorie de biens, conformément au tableau annexé à la présente délibération, - Adopter la dérogation relative à la règle du prorata temporis pour les biens de faible valeur (inférieurs à 500,00 € TTC), - De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes des documents, accomplir toutes les formalités administratives, techniques et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.	Adopté à l'unanimité
2024-33	Subvention au Budget Développement	Approuver le versement d'une subvention de 23.837,36 € au budget Développement pour l'année 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-34	Subvention au Budget Ar Presbital	Approuver le versement d'une subvention de 59.002,86 € au budget Ar Presbital pour l'année 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-35	Demandes de subventions	Approuver l'octroi versement d'une subvention de 150,00 € à l'association « Les Abeilles du Pays de Morlaix » et une subvention de 400,00 € à l'Office Culturel municipal de Plestin-les-Grèves dans le cadre de l'organisation du circuit des chapelles 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-36	Création d'un poste d'adjoint administratif	Approuver la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet au 1 ^{er} avril 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-37	Aire de jeux terrain des sports	Approuver l'acquisition des éléments de l'aire de jeux proposée par l'entreprise PRODULIC, d'un montant de 32.191,34 € HT et autoriser le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.	Adopté à l'unanimité
2024-38	Personnel saisonnier camping	Approuver la création des postes saisonniers.	Adopté à l'unanimité
2024-39	ULAMIR – Projet Educatif de Territoire Intercommunal 2023-2024-2025-2026	- Reconduire le Projet Educatif de Territoire et valider les annexes financières pour l'année 2024, - Autoriser le Maire à signer les annexes relatives au Projet Educatif de Territoire 2023-2024-2025-2026 présentées par l'ULAMIR.	Adopté à l'unanimité
2024-40	Occupation Domaine Public Poul Rodou – Monsieur Thomas GENEUX	Autoriser le Maire à signer la convention temporaire d'occupation de Domaine Public, pour l'installation d'une structure de « Food Truck » sur le parking de Poul Rodou du 1 ^{er} juillet 2024 au 31 août 2024.	Adopté par 14 voix pour et une voix contre

2024-41	Occupation Domaine Public Moulin de la Rive – Monsieur Nicolas GEFFROY	Autoriser le Maire à signer la convention temporaire d'occupation de Domaine Public, pour l'installation d'un bungalow pour une activité de petite restauration, sur le Parking du Moulin de la Rive, du 1 ^{er} avril 2024 au 31 octobre 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-42	Occupation Domaine Public Sables Blancs – Mademoiselle Juliette LE GOFF	Autoriser le Maire à signer la convention temporaire d'occupation de Domaine Public, pour l'installation d'un bungalow pour une activité de petite restauration, aux Sables Blancs, du 15 mai 2024 au 30 septembre 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-43	Occupation Domaine Public Plage du Port – Club de Plage	Autoriser le Maire à signer la convention temporaire d'occupation de Domaine Public, sur la Plage du Port, pour l'installation de structures de jeux de plage « Club Mickey » du 1 ^{er} juillet au 31 août 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-44	Location « Paillotte » saison estivale 2024	Autoriser le Maire à signer la convention pour la location du local dit « La Paillotte » du Camping du Fond de la Baie pour la saison 2024, du 19 avril au 29 septembre 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-45	Location local « Petite épicerie » Camping du Fond de la Baie du 1 ^{er} juillet au 31 août 2024	Autoriser le Maire à signer la convention pour la location du local « Petite épicerie » au Camping du Fond de la Baie entre la commune et Monsieur Gwilherm GOASDOUE du 1 ^{er} juillet au 31 août 2024.	Adopté à l'unanimité
2024-46	Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 – D.S.I.L. – Création Zone d'Activités de Pennenez	Autoriser le Maire à solliciter la D.S.I.L. 2024 au titre du programme de la création de la Zone d'Activité de Pennenez au taux maximum.	Adopté à l'unanimité